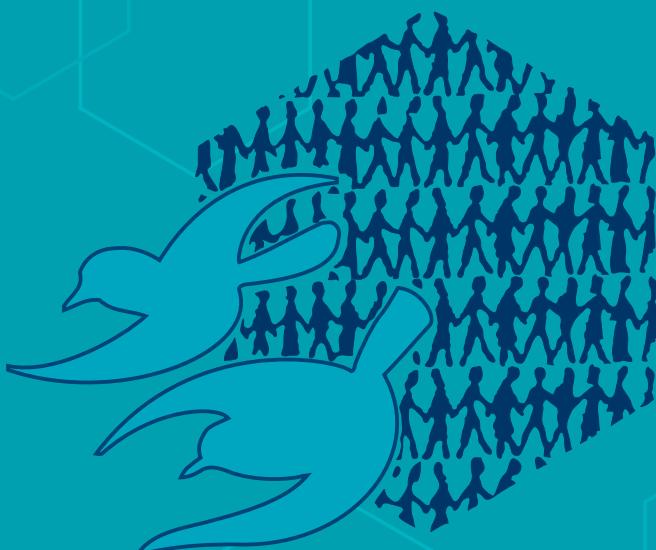


RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Être active ou non : un indicateur d'intégration dans la société française ?

Le cas des femmes immigrées du Portugal

Stéphanie CONDON

INED, Paris, France.

Dans l'étude des populations immigrées, la femme occupe une place ambiguë. Elle est à la fois cible des préoccupations à cause de sa place centrale dans la reproduction biologique et sociale de la « seconde génération », et généralement oubliée dans l'étude de l'histoire de l'immigration ou dans l'analyse du processus migratoire¹. Cela dit, le taux d'activité féminine figure souvent parmi les indicateurs utilisés pour mesurer l'intégration des immigrés dans la société française². Ainsi les Portugais - par l'intermédiaire des forts taux d'activité des femmes portugaises - seraient plus intégrés que les Marocains, les femmes marocaines étant relativement peu actives. Ces taux d'activité ainsi sont utilisés pour placer les femmes, ou l'ensemble du « groupe », sur une échelle d'intégration, assimilée à une échelle de modernisation. Mais dans quelle mesure le fait d'être active ou non dans le pays d'immigration traduit l'existence d'un processus de transformation des pratiques et des normes ?

Jusqu'à présent, la plupart des études explorant l'intégration des immigrés utilisent une approche transversale et se basent sur des données de recensement. Dans la présente étude, nous nous sommes intéressées au déroulement de l'intégration et à la situation des immigrées en début de séjour. L'enquête *Mobilité Géographique et Insertion Sociale* (MGIS, INED-INSEE, 1992), en plus de la production d'un portrait socio-démographique des immigrés âgés de 20 à 59 ans et résidant en France en 1992, a recueilli des caractéristiques des femmes et des hommes au moment de leur arrivée en France et des informations détaillées sur les parcours familiaux, professionnels et résidentiels des enquêtés³. L'un des éléments clefs de cette enquête est la connaissance de la date de l'installation en France des enquêtés (définie selon la date du début du premier séjour d'au moins un an). Un autre aspect de l'originalité de l'enquête est qu'elle nous permet de connaître de nombreuses caractéristiques au moment de l'arrivée en France et d'autres décrivant la situation au moment du départ. Certaines de ces caractéristiques sont d'une importance première pour comprendre la manière dont s'insèrent les femmes sur le marché de l'emploi, notamment le niveau d'instruction, l'expérience professionnelle, l'âge à l'arrivée, la présence d'enfants en bas âge, la maîtrise du français. Bien évidemment d'autres facteurs explicatifs, comme la discrimination, les rapports homme-femme, sont difficilement mesurables. Les caractéristiques des immigrés recueillies par l'enquête ont été jusqu'ici peu étudiées en relation avec l'activité⁴.

¹ Voir Morokvasic M., 1975, « L'immigration féminine en France : état de la question », *L'année sociologique*, 26, pp.563-575; Taboada-Léonetti I et Lévi F., 1978, *Femmes et immigrées. L'insertion des femmes immigrées en France*, (Migrations et Société 4), Paris, La Documentation Française; Goldberg-Salinas A., 1996, « Femmes en migrations. Une réflexion sur l'état de la question en France », *Migrants Formation* n°105, pp. 31-45; *Informations Sociales*, 1997, numéro spécial intitulé *Les femmes d'origine étrangère et l'emploi*, Paris, CNAF.

² Dayan J.L. et alii, 1996, « Le parcours professionnel des immigrés en France : une analyse longitudinale », *Economie et Statistique* n°299 pp. 107-128 ; Tapinos G., 1992, « Immigration féminine et statut des femmes étrangères en France », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° hors série, décembre, pp. 29-60.

³ Tribalat M., 1996, *De l'immigration à l'assimilation. Enquête auprès des populations d'origine étrangère en France*, Paris, Editions La Découverte/INED. Noter : les enquêtés nés dans les pays asiatiques ou africains étudiés étaient âgés de 20-39 ans au moment de l'enquête.

⁴ Voir les chapitres de M. Glaude, de JL. Dayan et d'A. Echadour, et aussi de J. Gaymu et A. Parant (sur les jeunes nés en France) dans le Rapport Final de l'Enquête MGIS, INED, mars 1995.

Le travail présenté ici constitue la première étape d'une étude plus large sur les trajectoires professionnelles et familiales des femmes immigrées et les transformations des modes de vie. Ici, dans une approche longitudinale de cohortes d'arrivée, nous focalisons notre attention sur l'arrivée et le début du séjour des femmes arrivées en France à l'âge de seize ans ou plus. L'analyse plus détaillée sur l'entrée sur le marché de l'emploi et sur la première situation professionnelle porte sur les femmes nées au Portugal.

La prise en compte des cohortes d'arrivée est particulièrement pertinente dans l'étude de l'activité professionnelle, car le contexte économique et les opportunités d'emploi évoluent au cours du temps. Par exemple, l'un des éléments qui distingue l'intégration professionnelle de la population féminine portugaise de celle de la population féminine africaine est que ces dernières, dont les arrivées les plus massives sont concentrées dans les années 80, ont pu être plus souvent confrontées au chômage ou à l'instabilité de l'emploi en début de séjour. Même si les secteurs d'emploi plus « féminins » ont été moins touchés par le chômage, l'accès à certains emplois est rendu plus difficile par la hausse du niveau d'études requis ; et une bonne maîtrise du français est plus largement exigée. Ainsi toute analyse de l'intégration en fonction de la durée de résidence - l'objectif principal de l'enquête - prend en compte les contextes sociaux et économiques traversés par l'enquêté. Dans toute analyse de la migration, le contexte de départ ne doit pas être oublié : l'évolution du contexte économique et social favorisera plus ou moins l'émigration de certains individus et l'expérience professionnelle des femmes dans le pays d'origine aussi sera influencée par ce contexte. Au cours de la présente communication, nous rappellerons certains indicateurs socio-démographiques du pays d'origine des immigrées.

Parmi les origines géographiques représentées par l'enquête, nous avons choisi d'examiner de plus près le cas des femmes nées au Portugal⁵. Dans la plupart des études sur les migrations portugaises, le rôle des femmes est, soit oublié, soit limité au contexte de la famille ou au maintien des liens au pays d'origine. Si les comportements socio-démographiques et les pratiques professionnelles des femmes portugaises ont été peu étudiés, il existe néanmoins une image de la mère active, travaillant comme femme de ménage, sinon comme concierge. C'est une représentation figée dans le temps, à travers l'histoire. Nous tenterons de nuancer cette image forte, statique, en démontrant non seulement la diversité des expériences mais aussi l'évolution des expériences au cours du temps collectif de la migration.

Nous avons limité le champ aux migrantes adultes, c'est-à-dire aux personnes ayant pu décider ou participer à la décision de migrer et aussi des personnes en âge de travailler⁶. Si le choix de l'âge à l'arrivée de 16 ans ou plus entraîne le risque d'inclure dans la population observée un certain nombre de femmes venues en France pour accompagner leurs parents, le choix d'un âge plus élevé - plus proche de la majorité - aurait résulté en l'exclusion des femmes entrées « jeunes » sur le marché de l'emploi; par exemple, la première situation durable (voir plus loin) de 62% des femmes portugaises arrivées à 16-19 ans était celle de l'activité. Le choix de l'âge de seize ans se justifie aussi du point de vue des rapports sociaux de sexe et des spécificités de l'expérience féminine : à seize ans, la femme aura achevé la plus grande partie de son apprentissage des normes qui conditionnent les comportements des femmes et les rapports homme-femme. À travers ses expériences à l'école, dans la famille, dans le groupe des pairs, elle aura intériorisé les attentes de la société par rapport à son identité de femme (rôle d'épouse, de mère, rôle dans les relations familiales, la place de la femme dans le monde du travail...). Ainsi, le passage dans une autre société ayant, dans beaucoup de domaines, des normes et valeurs culturelles différentes de celles de la société d'origine, peut entraîner à la fois

⁵ Nous utiliserons le plus souvent le terme *femmes portugaises* (marocaines, espagnoles, etc.), afin d'alléger le style du texte.

⁶ Les analyses de M. Tribalat distinguent les migrants arrivés en âge de travailler, âgés de 16 ans ou plus : Tribalat M., 1996, *op.cit*, p25

un regard critique des pratiques que la femme immigrée observe dans son quartier, sur son lieu de travail etc et, une remise en question de ses propres normes et valeurs. Même si nous ne pouvons pas le tester ici, nous pouvons faire l'hypothèse, alors, que dans la migration s'ouvrent de nouveaux espaces de négociation des rapports sociaux entre femmes et hommes.

En deuxième plan, un intérêt particulier est porté sur le concept du projet migratoire. De nombreuses études sur l'intégration des migrants ou sur le retour au pays d'origine ont démontré le caractère dynamique du projet migratoire élaboré à l'époque de l'émigration. En étudiant la situation des femmes en début de séjour en France, nous tenterons de capter l'un des éléments du projet existant au moment du départ. Le contenu de ce projet pour la femme mariée à l'arrivée sera assez différent de celui de la femme arrivée célibataire, la dynamique d'intégration dans la société française aussi. Dans les études sur la migration où le rôle des femmes n'est pas ignoré, on distingue très souvent les femmes migrant célibataires et celles migrant avec ou pour rejoindre leur conjoint, en décrivant seules les premières comme de véritables actrices dans la migration. Tout se passe comme si la femme mariée ne joue aucun rôle dans la décision de migrer ou dans d'autres décisions liées à la migration. Si cela est le cas dans certaines sociétés où la femme est particulièrement soumise, on ne peut pas se permettre d'appliquer une telle règle générale. Étant donné que des facteurs économiques expliquent une grande partie des migrations internationales, dans le cas de la migration familiale, le travail constituera l'un des éléments de discussion, voire de négociation dans le couple avant ou après la migration. L'analyse de l'activité féminine en début de séjour en France peut ainsi apporter des éclairages sur la place du travail de la femme dans le projet migratoire du couple. Dans ce travail, nous distinguerons les femmes mariées sans enfant à l'arrivée de celles ayant au moins un enfant, deux modalités de l'indicateur que nous appellerons le « statut familial ». Des analyses plus poussées selon le nombre et l'âge des enfants seront traitées ultérieurement.

1. Les caractéristiques des femmes à l'arrivée en France

La population immigrée féminine présente des caractéristiques socio-démographiques très contrastées. Aussi, au sein d'un flux migratoire en provenance d'un même territoire national peut-on discerner des courants migratoires de nature différente. Nous avons fait l'hypothèse que les différentes configurations de caractéristiques auront une influence sur le mode d'entrée sur le marché de l'emploi français. Ici, nous nous contenterons de décrire le statut des femmes immigrées au moment de l'arrivée en France au moyen d'un nombre d'indicateurs. Nous n'effectuerons pas de véritable comparaison entre les origines mais ces analyses permettront de résulter ce travail parmi les travaux déjà réalisés sur l'enquête, de mettre en évidence l'hétérogénéité des populations féminines enquêtées et de situer les femmes nées au Portugal dans cet ensemble. Certaines des analyses s'appuient sur trois cohortes d'arrivée en France : les femmes arrivées avant 1970, celles arrivées entre 1970 et 1974 et celles arrivées depuis 1975.

L'origine urbaine ou rurale : les femmes portugaises sont les plus rurales des enquêtées (Tableau 1a) et la proportion de femmes d'origine rurale varie peu d'une période à l'autre (Tableau 1b). C'est un pays qui est resté peu urbanisé et qui, au contraire de l'Espagne, n'a pas connu l'exode rural de l'après-guerre. Au moment de la migration, la majorité des Portugaises enquêtées (82,1%) habitait leur lieu de naissance.⁷

La scolarisation est très liée au lieu où les individus ont passé leur enfance. Les obstacles à la scolarisation en milieu rural sont le manque d'équipements mais aussi, lié à celui-ci, la persistance de normes qui ne favorisent pas la scolarité et notamment celle des filles. Si, dans l'ensemble, les Portugaises sont plus souvent scolarisées que les enquêtées africaines, parmi les groupes enquêtés l'âge moyen de fin d'études est le plus élevé chez ces dernières et le plus bas

⁷ Les pourcentages sont calculés à partir des effectifs pondérés.

chez les premières⁸. A travers les cohortes d'arrivée en France, on observe une amélioration du niveau de scolarisation des Portugaises (Tableau 1b), la proportion de femmes ayant quitté l'école avant 13 ans passant de 75% parmi celles arrivées avant 1975 à 55% pour les arrivées récentes. Les proportions ayant effectué *une partie de leur scolarité en France* reflètent la nature différente des migrations. L'importance de la migration d'étudiantes, venues seules ou en famille, est frappante chez les Africaines. Par contraste, très peu des femmes portugaises (1,6%) ont terminé leurs études en France.

TABLEAU 1a : QUELQUES INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DU STATUT DES FEMMES AU MOMENT DE L'ARRIVÉE EN FRANCE OU EN DÉBUT DE SÉJOUR, PAR PAYS OU RÉGION D'ORIGINE (FEMMES IMMIGRÉES ARRIVÉES EN FRANCE À 16 ANS OU PLUS)

pays/région d'origine	année moyenne d'arrivée	% origine rurale	% non scolarisée	âge moyen fin d'études (scolarisées)	âge moyen à l'arrivée	active au moment du départ	mariée et 1 enf ou + à l'arrivée (%)	N
Espagne	1962	66,2	12,2	14,0	23,8	57,5	34,2	348
Portugal	1973	78,6	7,2	12,3	24,4	66,1	44,2	430
Algérie	1975	60,7	44,1	14,0	25,5	22,0	52,6	458
Maroc	1978	49,3	45,7	15,4	24,9	30,4	52,6	499
Asie Sud-est	1980	28,8	4,1	16,1	21,5	60,2	30,5	219
Turquie	1981	72,0	31,3	13,3	26,5	32,3	65,2	575
Afrique	1983	38,9	23,2	19,2	22,4	59,0	34,4	330
Ensemble	1975	61,6	26,1	14,1	24,5	36,6	46,6	2859

Source : données de l'Enquête MGIS (INED/INSEE, 1992)

En terme de *connaissance du français* avant l'arrivée, les migrations en provenance des anciennes colonies, plus urbaines, contrastent avec celles originaires de pays sans liens coloniaux avec la France et où le niveau de scolarisation des migrants est plus faible⁹. Ainsi on peut constater la réponse positive à la question concernant la connaissance du français avant la migration chez 71% des femmes en provenance d'Afrique et la réponse positive de seulement 13% de femmes du Portugal. Nous observons des changements, cependant, parmi les migrantes portugaises les plus récentes, avec 29,5% des migrantes ayant une connaissance du français avant le départ, par rapport à moins de 7% parmi les femmes arrivées avant 1975. Cette augmentation est due à la hausse du taux de scolarisés, avec en plus l'enseignement de la langue française à l'école.

L'un des indicateurs de l'origine sociale souvent oublié dans les enquêtes est la *profession de la mère* lorsque l'enquêtée avait 15 ans. Ce sont les femmes portugaises qui le plus souvent avaient une mère active (53,2%). Près de la moitié de ces mères actives étaient agricultrices et la catégorie suivante en importance est celle des ouvrières agricoles (9,2% de l'ensemble). Même si ce travail était parfois classé comme celui d'aide-familiale dans les statistiques officielles, était localisé à proximité du foyer, ou à temps partiel, ici nous obtenons une mesure plus « réelle » du travail féminin exercé en dehors du foyer.

L'enquête a également recueilli des informations sur la situation au moment du départ du pays d'origine. Nous savons ainsi combien de femmes avaient un emploi au moment de partir, combien étaient « inactives » (selon leur propre définition). Parmi les femmes enquêtées, ce sont les Portugaises (63,4%), suivies des Espagnoles (51,5%), qui étaient les plus nombreuses à

⁸ Tribalat M., op. cit., p. 42.

⁹ Voir chapitre de P. Simon in Tribalat M., op. cit., pp.188-198.

avoir une activité en dehors du foyer, le plus souvent stable (Tableau 1a). Chez les Portugaises, ce taux d'activité varie peu d'un cohorte d'arrivée à l'autre (Tableau 1b). Ainsi les femmes portugaises travaillant seulement au foyer étaient minoritaires. Nous avions voulu restituer ce résultat dans le contexte portugais des années soixante et soixante-dix, mais malheureusement, les femmes occupées indifféremment ou simultanément au ménage et aux travaux agricoles sont classées avec les personnes inactives¹⁰. Des analyses sur les déterminants de l'activité des femmes enquêtées du Portugal montrent que ce sont les femmes d'origine urbaine qui, le plus souvent, avaient un emploi stable au moment de partir et que les femmes d'origine rurale étaient plus souvent inactives à ce moment-là ; que si les femmes ayant terminé leur scolarité avant 10 ans était aussi actives que celles ayant quitté l'école entre 10 et 17 ans, leur emploi était plus souvent instable (sachant que les femmes peu scolarisées étaient le plus souvent d'origine rurale). Nous avons pu constater aussi que les femmes mariées sans enfant à l'arrivée étaient moins souvent inactives que celles ayant des enfants (21,6% contre 42,2%).

Un autre aspect important de la diversité entre les flux par pays d'origine est celui de l'âge moyen à l'arrivée (des femmes arrivées à 16 ans ou plus). Les plus âgées à l'arrivée sont les Turques, migration plus tardive, familiale, rarement de femmes célibataires non fiancées¹¹. Par contraste, la proportion importante de jeunes migrantes du sud-est asiatique avec leurs parents produit un âge moyen bas chez ces femmes. Si l'âge moyen de 24,4 ans pour les Portugaises reflète assez bien l'âge moyen à l'arrivée pour l'ensemble des cohortes d'arrivée étudiés, migrer après l'âge de 24 ans semble être plus le fait des femmes mariées déjà mères à l'arrivée (Tableau 2).

TABLEAU 1b : QUELQUES INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES PAR PÉRIODE D'ARRIVÉE EN FRANCE (FEMMES IMMIGRÉES DU PORTUGAL ARRIVÉES EN FRANCE À 16 ANS OU PLUS).

Période d'arrivée en France	âge moyen à l'arrivée	âge moyen fin d'études	% origine rurale	% active au moment du départ
avant 1970	24,8	12,0	74,9	62,2
1970-74	25,1	11,7	81,8	66,8
1975 ou après	23,1	13,3	77,2	59,6
Ensemble	24,4	12,3	78,4	63,4

Source : données de l'Enquête MGIS (INED/INSEE, 1992)

La connaissance du *statut familial* des femmes à l'arrivée en France est indispensable à notre analyse de l'activité des femmes en début de séjour. Nous avons combiné l'état matrimonial avec l'existence d'enfants pour distinguer les femmes mariées sans enfant à l'arrivée de celles ayant au moins un enfant¹², des mères seules et enfin des femmes arrivées célibataire sans enfant. En terme de répartition des statuts familiaux, celle des Portugaises est proche de la moyenne avec deux-tiers de femmes mariées et près d'un tiers de célibataires sans

¹⁰ Ainsi, le recensement de 1960 fourni un taux de femmes ayant un emploi de 16% pour l'ensemble du pays (p.2) et nous retrouvons un taux de 70,2% des femmes âgées de 15 à 29 ans classées comme « ayant une occupation » (c'est-à-dire, étant inactives mais ni retraités, ni étudiantes ni invalides ; définitions, p.xxii) : Instituto Nacional de Estatística, 1964, *X recenseamento geral da populacao, 15 déc. 1960.*, Tomo V, vol. 1: condicoes perante o trabalho e meio de vida (no continente e ilhas adjacentes), p.2.

¹¹ Hüküm P, 1998, « Les femmes, entre repli et aspiration à l'émancipation » *Hommes et Migrations* n°1212 (numéro consacré aux migrations turques), pp. 62-69.

¹² Nous n'avons pas pu, pour l'instant, poursuivre les analyses selon la présence ou non de l'enfant en France en début de séjour. M Tribalat signale que parmi les familles portugaises de plus d'un enfant à la migration de la femme, 40% ont laissé au moins un enfant sur place (1996, p.67).

enfant (seulement 1,1% des femmes étaient des mères seules à l'arrivée, toutes âgées de 25 ans ou plus). En ce qui concerne les arrivées en provenance du Portugal avant 1975, les femmes mariées avec au moins un enfant comptaient pour près de la moitié des femmes, tandis que les femmes arrivées depuis 1975 se partagent entre les trois principales catégories (Tableau 2). Toutefois, les proportions varient selon l'âge à l'arrivée. Ainsi, parmi les femmes arrivées avant 1970, les trois-quarts des femmes âgées de 25 ans ou plus à l'arrivée étaient des femmes mariées avec enfants, tandis que 60% des femmes arrivées entre 16 et 24 ans étaient célibataires. A partir de 1970, parmi les arrivées entre 16 et 24 ans, les célibataires étaient moins nombreuses et la part des femmes mariées sans enfant croît; tandis que chez les femmes arrivées à 25 ans ou plus, les femmes mariées ayant au moins un enfant restent majoritaires.

TABLEAU 2 : STATUT FAMILIAL À L'ARRIVÉE ET ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE DU PREMIER ENFANT PAR PÉRIODE ET ÂGE À L'ARRIVÉE (FEMMES NÉES AU PORTUGAL ARRIVÉES EN FRANCE À 16 ANS OU PLUS).

période d'arrivée en France	âge à l'arrivée	statut familial à l'arrivée (%)					âge moyen au premier enfant	
		célib. Sans enfant	mariée sans enfant	mariée 1 enf ou +	seule ayant 1 enf ou +	N	mariée avec 1 enfant ou + à l'arrivée	mariée sans enfant à l'arrivée
avant 1970	16-24	59,6	20,4	19,3	0,7	64	20,8	22,5
	25 ou +	12,2	6,6	75,5	5,6	68	22,6	29,2
	ensemble	34,9	13,2	48,6	3,3	132		
1970-74	16-24	38,2	34,9	26,8	0,0	94	20,3	23,0
	25 ou +	3,1	21,1	70,3	5,5	88	23,9	28,9
	ensemble	22,1	28,6	46,8	2,5	182		
1975 ou après	16-24	35,6	44,6	19,1	0,7	81	20,0	22,9
	25 ou +	11,2	18,6	60,2	10,0	35	23,9	27,6
	ensemble	28,3	36,8	31,1	3,4	116		
	N	117	110	195	13,0	430	moy. = 22,5	moy. = 24,2
	%	27,9	26,1	43,0	3,0	100		

Source : données de l'Enquête MGIS (INED/INSEE, 1992)

Lorsque l'on compare l'âge moyen à la naissance du premier enfant chez les femmes mariées sans enfant à l'arrivée et celui des femmes ayant au moins un enfant, on constate une différence significative entre les deux groupes, notamment chez les femmes arrivées après 24 ans (Tableau 2). Plutôt qu'un effet éventuel de la migration - et de tout ce que cet événement recouvre en terme de sélectivité des migrants, de conditions de vie dans le pays de destination ou de transformations de mode de vie - sur le fait de retarder ou non la venue du premier enfant chez les femmes mariées à l'arrivée en France, c'est le moment auquel cet événement, c'est-à-dire la migration de la femme, arrive dans la vie du couple qui produit cette différence. Nos analyses révèlent que la migration s'est faite, chez les femmes mariées sans enfant à l'arrivée, peu de temps après le mariage (0,4 ans en moyenne) et donc correspond à la première installation du couple, tandis que les femmes mariées ayant au moins un enfant étaient mariées depuis plus longtemps (6,1 ans en moyenne ; et pour 10% d'entre elles, la migration s'est produite après plus de 12 années de mariage). En plus, une analyse de la durée entre l'arrivée et la naissance du premier enfant révèle qu'en général cette naissance est survenue dans les deux premières années de séjour (1,9 ans en moyenne). Ce résultat a une importance pour l'analyse de l'entrée sur le marché de l'emploi.

2. Situation des femmes migrantes du Portugal en début de séjour en France.

Le questionnaire de l'enquête MGIS a permis de reconstituer l'histoire professionnelle des migrantes et ainsi de dater leur entrée sur le marché de l'emploi. Pour l'analyse de l'entrée sur le marché de l'emploi français, nous avons utilisé deux approches : d'une part, une analyse du calendrier des entrées et, d'autre part, une analyse de la première situation stable¹³ des femmes¹⁴.

Les variables *âge à l'arrivée*, *statut familial à l'arrivée* et *période d'arrivée* s'avèrent les plus discriminantes¹⁵ pour l'étude de l'activité en début de séjour. Pour cette analyse, il est important de tenir compte de la période d'arrivée, mais l'analyse de l'effet de cette variable isolée des autres est complexe car celle-ci recouvre non seulement les caractéristiques des migrantes mais aussi l'évolution des formes d'emploi et des qualifications requises, la position des femmes sur le marché de l'emploi et ainsi de suite. De même, l'âge et le statut familial à l'arrivée sont fortement liés ; les femmes plus jeunes à l'arrivée étant plus souvent des célibataires sans enfant, les plus âgées, majoritairement des femmes mariées ayant au moins un enfant (Tableau 2). Nos analyses prennent comme variable principale le statut familial à l'arrivée.

Prenant d'abord la plus grande catégorie de femmes, nous constatons que près du tiers (32,7%) des femmes mariées ayant au moins un enfant (appelées désormais « mères à l'arrivée ») sont entrées sur le marché de l'emploi au cours de la première année de séjour (Tableau 3). Si une analyse de la présence des enfants en France et de l'âge des enfants présents dans le ménage nous aiderait dans l'interprétation de ces résultats, nous ne pouvons pas aborder la question de la garde des enfants ou celle de la présence de parents proches à la famille car ces thèmes ne sont pas traitées dans l'enquête. Par ailleurs, nous ne disposons pas de renseignement sur les horaires de travail des enquêtées, élément indispensable pour comprendre la gestion quotidienne par les femmes des tâches domestiques et du travail extérieur au foyer.

Nous observons ensuite une proportion un peu plus faible (21,4%) des femmes mariées sans enfant à l'arrivée (appelées « femmes mariées ») ayant cherché un travail pendant la première année du séjour. Ce résultat suggère qu'une bonne partie de ces femmes (ou le couple) avait l'intention de fonder une famille peu de temps après l'arrivée en France (rappelons que la première naissance a eu lieu à 1,9 ans en moyenne après l'arrivée de ces femmes). Toutefois, lorsque l'on regarde la proportion de femmes entrées au cours des deux premières années de séjour, la proportion des femmes mariées (37,9%) est presque la même que celle des mères (38,5%). Il faut nuancer donc notre première interprétation ; l'analyse selon l'âge à l'arrivée apportera un autre éclairage. Nous pouvons faire une première hypothèse sur une différence dans l'entrée sur le marché du travail entre ces deux groupes : nous pouvons supposer que l'emploi de la femme constituait plus souvent un élément important du projet migratoire du couple pour les mères, plus âgées à l'arrivée en moyenne (27,6 ans) que les femmes mariées (22,4 ans) et plus nombreuses surtout parmi les migrantes arrivées avant 1970.

¹³ La reconstitution de l'histoire professionnelle par l'enquête a été faite de la manière suivante : ont été retenues les périodes d'emploi, de chômage d'inactivité ayant duré au moins un an, sinon, les périodes d'instabilité, définie par une suite de périodes courtes d'emploi, chômage ou inactivité. Ne figurent pas dans l'histoire les périodes de moins d'un an s'intercalant entre deux périodes d'au moins un an, ni les retours au pays d'origine.

¹⁴ Remerciements à Saadia Normand et à Bénédicte Garnier pour leur aide dans la construction de ces variables et à Michelle Tribalat pour l'accès au fichier et pour ses conseils méthodologiques.

¹⁵ Nous avons vu que, quelque soit la période d'arrivée, cette population est assez homogène en terme de scolarisation, d'origine géographique, de connaissance du français avant le départ. Pour une analyse plus fine de l'effet des caractéristiques des migrantes sur l'activité en France voir l'article à paraître « Migration du Portugal et activité en France : étude de l'activité féminine et de la mobilité professionnelle en début de séjour ».

Reprendons notre idée que pour les femmes en couple, le moment où la migration arrive dans la vie du couple et de la constitution de la famille influencera l'entrée de la femme sur le marché du travail pendant la première année du séjour. Nous constatons que l'âge à l'arrivée joue un rôle différent selon que la femme est mère à l'arrivée ou mariée sans enfant (Tableau 3). Les « femmes mariées » sont entrées sur le marché du travail plus rapidement lorsqu'elles sont arrivées jeunes tandis que les « mères » arrivées avant 25 ans sont entrées moins rapidement que celles arrivées après 24 ans. Pour celles retardant l'entrée sur le marché du travail, à une naissance attendue ou récente s'ajoute d'autres facteurs possibles comme la présence de jeunes enfants (pour les mères), les horaires du travail du conjoint, les opportunités d'emploi dans le lieu de résidence (souvent déterminé par le travail du mari), les possibilités de garde de jeunes enfants. Pour l'ensemble des femmes, l'entrée sur le marché du travail pendant la première année est la plus élevée chez les 16-19 ans à l'arrivée (57%) puis on retrouve des proportions similiaires (autour de 34%) pour les groupes âges suivants. Ce sont les célibataires sans enfant à l'arrivée qui sont entrées le plus rapidement (69,1% en moyenne) et les trois-quarts étaient âgées de moins de 25 ans à l'arrivée en France. Cependant, ce n'est pas l'ensemble de ce groupe qui cherche un emploi pendant la première année du séjour ; ni dans les deux premières années (84,6%). Puisque très peu de femmes (1,6% de l'ensemble) ont poursuivi leurs études après l'arrivée en France, il faut en déduire que celles qui sont restées inactives en début de séjour étaient des femmes vivant dans un ménage où un conjoint ou un parent avait un emploi.

TABLEAU 3 : POURCENTAGE DE FEMMES NÉES AU PORTUGAL ENTRÉES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI FRANÇAIS AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE SÉJOUR (FEMMES ARRIVÉES EN FRANCE À 16 ANS OU PLUS, SELON LE STATUT FAMILIAL À L'ARRIVÉE).

	statut familial à l'arrivée en France			moyenne* par sous-population
	mariée sans enfant	mariée ayant au moins un enfant	célibataire sans enfant	
Ensemble				
âge à l'arrivée	21,4	32,7	69,1	40,3
16-24	23,5	24,3	70,1	43,6
25 ou plus	15,1	36,1	62,2	35,9
periode arrivée				
avant 1970	23,2	36,5	80,9	50,2
1970-1974	27,4	29,9	74,3	39,7
1975 ou après	13,9	32,2	46,8	30,0
N	110	190	117	417

* Les treize femmes seules avec enfant à l'arrivée (célibataires ou après une rupture d'union) sont exclues de ce tableau, mais la moyenne est calculée sur l'ensemble de l'échantillon.

Source : données de l'Enquête MGIS (INED/INSEE, 1992)

L'analyse des comportements selon la période d'arrivée révèle un autre élément d'hétérogénéité. Si la proportion de « mères » entrant sur le marché de l'emploi pendant la première année de séjour change peu au cours du temps, celle des femmes mariées et surtout celle des célibataires sans enfant à l'arrivée baisse considérablement (Tableau 3). Comme nous avons dit, l'accroissement de la proportion d'inactives en début de séjour n'est pas le résultat d'un plus grand nombre de personnes prolongeant les études. L'évolution n'est pas non plus spécifique aux femmes, car nous observons une baisse de la proportion d'hommes célibataires sans enfant arrivés à 16 ans ou plus qui sont entrés sur le marché de l'emploi pendant la première année (de 89,4%

pour les arrivés avant 1970 et 70,5% pour ceux arrivés après 1974). Parmi les femmes arrivées à 16 ans ou plus, 61,5% des célibataires sans enfant à l'arrivée déclarent avoir migré pour rejoindre ou accompagner un membre de la famille. Nous retrouvons que 33,1% d'entre elles ont migré avec un ou les deux parents, proportion qui s'élève à 37% pour les arrivées après 1974. Puis la part de ces célibataires rejoignant ou accompagnant un conjoint s'accroît au cours du temps et atteint 22,7% parmi les arrivées plus récentes.

L'analyse de la *première situation durable* permet de savoir si les femmes qui étaient actives en début de séjour avait un emploi ou si elles étaient en situation d'instabilité ou de chômage. La première situation durable de l'ensemble des femmes migrantes du Portugal en début de séjour était généralement soit celle d'inactive (49,3%), soit celle d'une femme ayant un emploi. Très peu de femmes étaient au chômage (3,4%) ou dans une situation d'instabilité (3,9%). Si les proportions au chômage en début de séjour augmentent légèrement d'une période d'arrivée à une autre (1,5%, 3,6% et 5,3%), nous n'observons pas de tendance similaire en ce qui concerne l'instabilité. Le chômage à l'arrivée semble avoir touché un peu plus les plus jeunes (16-24 ans à l'arrivée) passant de 3%, 4,8% à 6,2% à travers les périodes mais aussi avoir touché plus les femmes mariées sans enfant à l'arrivée puis les mères et ceci à chaque période.

En ce qui concerne les femmes ayant passé au moins un an en situation d'inactivité en début de séjour, et s'étant portées au moins une fois sur le marché de l'emploi français (et donc ayant répondu à la question sur les motifs du changement de situation ; 38% des femmes portugaises), plus du quart ont déclaré avoir cherché un travail lorsque leurs « enfants étaient assez grands », la proportion s'élevant à 32% chez les femmes arrivées avant 1975. Près de 20% ont déclaré avoir cherché un travail après avoir été inactives depuis leur arrivée en France pour cause de difficultés financières, auxquelles on peut rajouter les femmes s'étant trouvées seules après le départ ou le décès du conjoint (4,5% des femmes arrivées avant 1975). Mais la raison citée le plus souvent est celle d'avoir « désiré travailler tout simplement » : cette raison a été donnée par près de 40% des femmes, et particulièrement par celles arrivées après 1974 (46,8%). Même s'il est difficile d'analyser les attitudes ou les motivations passées des individus rapportées à une date ultérieure, nous pourrions interpréter cette dernière réponse, comme l'expression d'une volonté d'acquérir une autonomie à travers l'emploi. Mais ce désir a pu être provoqué autant par les comportements des compatriotes immigrées que par ceux des Françaises : pour la femme portugaise mariée et résidant en France, travailler en dehors du foyer pour des raisons personnelles en plus que familiales était en voie de devenir la norme.

3. Activité professionnelle des femmes portugaises au début du séjour en France.

Les 178 femmes de l'échantillon (43,2%) ayant déclaré avoir eu comme première situation durable une situation d'emploi se répartissent entre trois grandes catégories professionnelles¹⁶ : plus de la moitié (56%) travaillaient comme personnels des services directs aux particuliers, 7,7% étaient ouvrières qualifiées et 30,3% ouvrières non qualifiées. Selon la période d'arrivée en France, cette répartition varie. Les ouvrières qualifiées étaient plus nombreuses parmi les femmes arrivées avant 1970 (11%). Comme pour la population immigrée masculine, plus de femmes arrivées avant 1975 ont trouvé un premier emploi comme ouvrière

¹⁶ Pour raison d'effectifs - car pour cette analyse, nous ne disposons d'informations que sur les femmes ayant eu un emploi en première situation - nous n'avons pas encore analysé de manière approfondie le type d'emploi par statut familial à l'arrivée, période etc. Des analyses plus approfondies sont en cours sur les femmes travaillant comme personnels des services, avec aussi une étude des trajectoires. Des premières analyses de cette première situation indiquent une plus grande concentration dans des services domestiques chez les femmes arrivées célibataires (53,7% de celles déclarant un emploi comme première situation durable, contre un peu moins du tiers pour les femmes mariées avec ou sans enfant à l'arrivée), plus de femmes mariées sans enfant ayant eu plus souvent comme première situation un emploi d'ouvrière en usine ou en atelier.

d'usine ou d'atelier (36,6% de celles arrivées avant 1970, 39,8% de celles de 1970 à 1974) qu'après 1974 (14%). Inversement, la proportion occupée dans les services directs aux particuliers grimpe fortement d'une période à l'autre : de moins de la moitié (48,7%) des femmes arrivées avant 1970 aux trois-quarts (74,5%) des femmes arrivées après 1974. Nous ne retrouvons plus d'ouvrières agricoles parmi les arrivées à partir de 1975, tandis que 6% des femmes arrivées avant 1970 et 4,8% de celles arrivées entre 1970 et 1974 étaient classées dans ce groupe. L'analyse du statut des femmes dans ce premier emploi montre qu'une large majorité était salariée du secteur privé, 90% pour les deux premières périodes et 82% pour les arrivées après 1974 ; c'est chez ces dernières que nous retrouvons une proportion non négligeable de salariées de l'état (7,2%) et aussi l'émergence d'un groupe de femmes travaillant à leur compte en début de parcours professionnel en France (2,8%).

L'étude du secteur d'emploi dans lequel travaillaient les femmes portugaises nous permet de mieux préciser le type d'emploi. Le premier constat est l'importance de l'emploi industriel pour les femmes arrivées avant 1975 (29%, par rapport à 8,7% chez les femmes arrivées depuis 1975). Une proportion considérable de femmes arrivées avant 1975 ayant travaillé d'abord dans l'industrie a trouvé ce premier emploi dans les industries métallurgiques ou mécaniques (12% des femmes ayant un emploi et arrivées avant 1970, 13,3% de celles arrivées entre 1970 et 1974). D'autres ont travaillé d'abord dans les industries de l'alimentation (3% et 3,2% respectivement), sinon dans l'industrie du textile (5,6% et 3%), dans l'industrie de l'habillement (4,1% et 4,8%) ou dans les industries diverses (6% et 3%). Par contraste, les femmes arrivées à partir de 1975 sont absentes de toutes les industries sauf celle de l'habillement (8,7%). Elles ont trouvé leur premier travail dans le secteur du commerce (14,2%), secteur où l'on ne trouve que 8% des femmes arrivées antérieurement. L'importance croissante de la catégorie employée dans les services aux particuliers s'explique par la place des emplois dans les services domestiques (32,6% des femmes arrivées avant 1970, 44,1% des femmes arrivées entre 1970 et 1974 et 56,6% des femmes arrivées depuis 1975). En plus des femmes travaillant dans le secteur services marchands (proportion stable autour de 15%), nous retrouvons une petite proportion de femmes travaillant dans les services non marchands, et notamment 5,9% de femmes arrivées après 1974 qui travaillent dans l'enseignement.

Les femmes travaillant en atelier, en usine ou dans un commerce auraient eu plus d'occasion d'entrer en relation avec des femmes françaises dans le cadre de leur travail que celles travaillant dans les services domestiques. Le premier constat à faire est que près de la moitié des femmes (47,5%) travaillaient seules, donc n'avaient pas de collègues. C'est surtout le cas des femmes arrivées depuis 1975 (65,2% contre 40,6% des femmes arrivées avant 1970). Le travail de type industriel ou artisanal, qui caractérise l'emploi d'une forte proportion de femmes arrivées avant 1975, est reflété dans l'emploi des femmes dans des établissements de plus de dix personnes (39,5% des femmes arrivées avant 1970, 42,6% de celles arrivées entre 1970 et 1974) ; pour les femmes arrivées depuis 1975 la proportion est seulement 13,6% dont près de la moitié travaillaient pour des administrations. La proportion de femmes travaillant d'abord à domicile est en moyenne 4,4%, mais 8% chez les arrivées plus récentes.

Si les informations recueillies sur le type d'emploi effectué sont peu détaillées (par exemple, nous ne pouvons pas distinguer les concierges des femmes de ménage), ces résultats révèlent une certaine hétérogénéité de milieux de travail. Les conditions de travail des femmes travaillant dans les services directs aux particuliers sont différentes selon qu'elles travaillent comme employée de maison, employée dans un service de nettoyage ou comme concierge. L'employée de maison travaille souvent seule mais a un contact régulier avec sa patronne et un aperçu de la manière de vivre de celle-ci. Les autres employées de service travaillant dans des bureaux, des collectivités, travaillent seules, sinon ont des collègues étrangères. Dans les usines ou le commerce, des rapports de camaraderie peuvent s'installer. Il est probable enfin que la

nature des contacts et l'influence de ceux-ci sur les transformations des modèles varient selon le lieu de travail.

Conclusions

Dans ce travail, nous avons exploré l'importance de l'activité économique des femmes immigrées en début de séjour en France. Après avoir mis en évidence les caractéristiques des flux féminins en provenance du Portugal par rapport aux autres flux étudiés par l'enquête MGIS, nous avons étudié l'entrée des femmes portugaises sur le marché de l'emploi français. Si la moitié des femmes ont passé plus d'un an après leur arrivée en France en situation d'inactivité, près de la moitié ont rapidement cherché et trouvé un emploi. Nos analyses ont montré que plus du tiers des femmes mariées (avec ou sans enfant) à l'arrivée en France sont entrées sur le marché de l'emploi dans les deux premières années de séjour. Les femmes portugaises ont été beaucoup moins touchées par le chômage ou l'instabilité en début de séjour que l'ont été les autres origines enquêtées; l'influence du contexte de l'emploi au moment de l'arrivée se révèle importante aussi chez les Portugaises car les arrivées plus récentes ont été plus souvent touchées par le chômage en début de séjour. Le secteur des services directs aux particuliers a en effet occupé plus de la moitié des femmes pour leur premier emploi, mais nos analyses soulignent l'importance des emplois industriels, notamment pour les femmes arrivées avant 1975.

Les relations créées sur le lieu de travail ne constituent certes qu'une partie du processus d'intégration. Qu'elles soient actives ou inactives, étant donné leur rôle de mère et de ménagère qui conduit à un réseau de relations souvent plus étendu à celui des hommes : dans le cas des Portugais, Lévi se demande si ce ne sont pas les femmes qui, plus en contact avec de nouveaux modèles que le sont les hommes, contribuent le plus à une modification des rôles masculins et féminins¹⁷. Toutefois, l'intégration des femmes actives est certes facilitée par rapport à celle des femmes ne travaillant pas en dehors du foyer. Travailler avec des collègues nés en France, ou pour des patrons français dans le cas des employées de maison, facilite l'apprentissage du français et ainsi l'entrée en relation avec des voisins, des parents de camarades de classe des enfants etc. Si les femmes inactives ne sont pas nécessairement à l'écart des possibilités de transformation des attitudes vis-à-vis de la place de la femme dans la société, l'espace de négociation des rapports homme-femme évolue certainement de manière différente selon que la femme travaille ou non, et selon qu'elle était mariée ou célibataire à l'arrivée en France.

A plusieurs moments, nous avons fait allusion au projet migratoire, projet qui traverse la frontière entre le pays de départ et la France et qui se transformera au cours du séjour. Le contenu de ce projet pour la femme mariée à l'arrivée sera assez différente de celui de la femme arrivée célibataire, la dynamique d'intégration dans la société française aussi. Nos analyses suggèrent que le travail rémunéré de la femme portugaise mariée au moment de la migration peut constituer un élément important dans le projet migratoire du couple. En terme de rapports homme-femme, se mettre sur le marché de l'emploi pour les femmes mariées constituait une démarche conforme au projet migratoire familial, avec ses objectifs économiques : la première phase d'insertion de ces femmes a été le plus souvent « opérationnelle », comme la décrivent Taboada-Leonetti et Lévi, sans désir de changement ni de promotion individuelle et axée autour des économies et du projet de retour au pays. Cependant, avec le rallongement du séjour en France, ce projet d'insertion se transformera pour beaucoup de femmes, pour s'étendre à un projet de promotion familiale et parfois de promotion individuelle.

¹⁷ Lévi F., 1977, « Modèles et pratiques en changement. Le cas des Portugaises immigrées en région parisienne », *Ethnologie française*, VII, 3, p.287.